Une école doctorale est un ensemble d'unités de recherche regroupées autour d'une thématique scientifique donnée. Elle a en charge l'ensemble des questions liées au doctorat. C'est une communauté d'échange et de formation.
L'école doctorale vous accompagnera tout au long de votre doctorat. Elle validera votre plan individuel de formation.
Sorbonne Université compte 23 écoles doctorales auxquelles s'ajoutent des programmes doctoraux.

- ED 019 : Littératures françaises et comparée
- ED 020 : Civilisations, cultures, littératures et sociétés
- ED 022 : Mondes antiques et médiévaux
- ED 124 : Histoire de l'art et archéologie
- ED 127 : Astronomie et astrophysique d'Ile-de-France
- ED 129 : Sciences de l'environnement d'Ile-de-France
- ED 130 : Informatique, télécommunication et électronique de Paris
- ED 158 : Cerveau, cognition, comportement
- ED 188 : Histoire moderne et contemporaine
- ED 227 : Sciences de la nature et de l'homme : évolution et écologie
- ED 386 : Sciences mathématiques de Paris Centre
- ED 388 : Chimie physique et chimie analytique de Paris Centre
- ED 391 : Sciences mécaniques, acoustique, électronique et robotique de Paris
- ED 393 : Pierre Louis de santé publique à Paris : épidémiologie et sciences de l'information biomédicale
- ED 394 : Physiologie, physiopathologie et thérapeutique
- ED 397 : Physique et chimie des matériaux
- ED 398 : Géosciences, ressources naturelles et environnement
- ED 406 : Chimie moléculaire de Paris centre
- ED 433 : Concepts et langages
- ED 434 : Géographie de Paris
- ED 515 : Complexité du vivant
- ED 560 : Sciences de la terre, de l'environnement et physique de l'univers
- ED 564 : Physique en Ile-de-France

Plus d'informations
» http://ifd.sorbonne-universite.fr

L'Institut de formation doctorale (IFD)

L'IFD met en œuvre la politique doctorale de l'université. Il coordonne et mutualise les actions des écoles doctorales. Il assure le suivi d'indicateurs, l'ouverture sur l'environnement socio-économique et la promotion de la plus-value de la formation par la recherche.

» Contact : ifd@sorbonne-universite.fr

L'IFD a également pour mission d'accompagner les doctorants dans leur projet professionnel. Il dispose d'un centre de documentation et d'une palette de formations adaptées pour leur permettre de construire un projet professionnel pertinent. Il propose également des formations pour sensibiliser les directeurs de thèse à la prise en compte de cette dimension dans la conduite des projets doctoraux.

» Contact : ifd-dfc@sorbonne-universite.fr

N'hésitez pas à prendre contact pour plus d'informations.

Institut de formation doctorale
15 rue de l'école de médecine
Escalier C – 1er étage
75006 Paris
» Contact : ifd@sorbonne-universite.fr
» http://ifd.sorbonne-universite.fr

SORBONNE UNIVERSITÉ

Crédits photos : L. Andres - L. Ardhuin - P. Kitmacher - H-A. Ségalen - Sorbonne Université

COLLÈGE DES ÉCOLES DOCTORALES

Faire un doctorat à Sorbonne Université

SORBONNE UNIVERSITÉ

Faire un doctorat à Sorbonne Université

Chiffres clés

137
structures de recherche

23
écoles doctorales

4000
doctorants

900
doctorats soutenus par an

Le doctorat associe une formation de haut niveau à une expérience professionnelle. A Sorbonne Université, nous considérons que le projet doctoral est votre premier emploi de jeune chercheur.
Dans ce cadre, il permet l'accès à une offre de formation continue.

La charte du doctorat de Sorbonne Université décrit les droits et les devoirs de chacun. Elle est signée par l'ensemble des acteurs à l'issue du processus de recrutement.

Qu'est-ce que la formation doctorale ?

La formation doctorale associe un projet de recherche doctorale à un plan individuel de formation (PIF) qui vient en appui au projet de recherche d'une part et au projet professionnel d'autre part.
Le projet de recherche doctoral se compose d'un sujet de recherche, de moyens techniques, humains, financiers et d'un profil de candidat souhaité.
Il s'effectue dans une structure de recherche sous la responsabilité d'un directeur de thèse au sein d'une école doctorale.
Le plan individuel de formation (PIF) permet au doctorant d'élargir ses compétences par des formations disciplinaires et transversales qui préparent sa poursuite de carrière.

Comment postuler au doctorat à Sorbonne Université ?

Les projets doctoraux proposés par les structures de recherche font l'objet d'une sélection par les écoles doctorales. Ils sont ensuite affichés et diffusés sur internet par les structures de recherche et les écoles doctorales.
En deuxième année de master, vous pouvez répondre aux offres de projets et prendre contact avec les porteurs de ces projets.
Vous passerez un ou plusieurs entretien(s) en fonction du financement accompagnant le projet. Une fois la candidature acceptée par l'école doctorale, vous procéderez à votre inscription administrative et parallèlement vous signerez votre contrat de travail.

Les financements proposés

Le contrat doctoral en bref

Nature
CDD (contrat doctoral)

Employeur
Sorbonne Université

Durée
3 ans avec une période d'essai de 2 mois

Rémunération
Au minimum 1768€ brut/mois

Le contrat doctoral

Le contrat doctoral est un contrat de droit public de 3 ans. Il prévoit pour les doctorants la possibilité de consacrer 1/6e de leur temps à des missions doctorales : enseignement, expertise en entreprise ou dans une collectivité locale, valorisation de la recherche et diffusion de l'information scientifique.

Les conventions industrielles de formation par la recherche (CIFRE)

Une CIFRE bénéficie à trois partenaires : une entreprise ou association, ou collectivité territoriale, un candidat au doctorat recruté pour une durée de trois ans, une structure de recherche chargée de l'encadrement scientifique.
Le doctorant est salarié de l'entreprise et un contrat de collaboration est signé entre la structure de recherche et l'entreprise.
Ce contrat de collaboration définit les droits et les devoirs de ces deux partenaires, en particulier sur les résultats obtenus.

Pour plus de renseignements, consultez le site web de l'Association Nationale de la Recherche et de la Technologie : ANRT
www.anrt.asso.fr

Doctorat en cotutelle

Le projet de recherche doctoral peut être réalisé en cotutelle avec un établissement étranger habilité à délivrer le doctorat. Le travail de recherche s'effectue entre les deux structures de recherche, l'une rattachée à une école doctorale de Sorbonne Université, l'autre dans une structure de recherche de l'université partenaire.
Il comporte un sujet, un financement (français ou étranger), deux co-encadrants et permet l'obtention de deux diplômes.
Des aides à la mobilité peuvent être attribuées pour faciliter les déplacements.

Les programmes transversaux

Sorbonne Université a ouvert des programmes doctoraux transversaux (certains sont internationaux, ou aux interfaces sectorielles ou disciplinaires).
Le programme doctoral Sciences, sciences humaines et management s'adresse aux jeunes diplômés (masters et ingénieurs) s'orientant vers des fonctions de management et voulant s'y préparer par une formation à double compétence recherche et management.
Il est sanctionné par un double diplôme : doctorat et MBA.
Des contrats doctoraux sont fléchés sur ces programmes.

Pour d'autres sources de financement, vous pouvez vous référer au **Guide des financements** *en ligne proposé par Campus France*